SNUIPN
Syndicat National Unitaire Intérieur Police Nationale

COMMUNIQUÉ

Le 21 octobre 2026

Annulation des sanctions contre Amar Benmohamed : Le Conseil d'État confirme la victoire d'un lanceur d'alerte et membre du bureau national du SNUIPN FSU

Victoire judiciaire et syndicale : La justice donne définitivement raison au brigadier-chef Amar Benmohamed

Dans une décision rendue le vendredi 16 octobre 2026, le Conseil **d'État** a confirmé **l'annulation** de deux sanctions disciplinaires infligées à notre collègue Amar Benmohamed, brigadier-chef et membre du bureau national du SNUIPN FSU.

Cette décision vient clore un long combat contre l'arbitraire et confirme le statut de lanceur d'alerte protégé de notre camarade.

RAPPEL DES FAITS

- **En 2017,** alors qu'il est témoin de nombreux cas de maltraitances et de propos racistes commis au dépôt du tribunal de Paris, Amar Benmohamed remplit son devoir d'exemplarité en signalant ces faits à sa hiérarchie, puis à l'IGPN.
- **En février 2020,** un rapport de l'IGPN valide ses signalements et émet des préconisations. Il est officiellement reconnu comme lanceur d'alerte par le Défenseur des droits et la Maison des Lanceurs d'Alerte.
- **À partir de juillet 2020,** au lieu d'être protégé, Amar subit des mesures de représailles et des sanctions administratives injustifiées (avertissements pour « manquement au devoir d'obéissance », blâme, etc.).

> ***« La protection de ceux qui dénoncent des agissements illégaux ou contraires à la déontologie est fondamentale pour garantir une police républicaine, juste et respectueuse des droits fondamentaux. »***

Le SNUIPN FSU salue cette décision historique du Conseil d'État qui confirme que l'alerte éthique ne saurait être sanctionnée sous prétexte de loyauté institutionnelle. La loi de protection des lanceurs d'alerte s'applique à toutes et tous, y compris au sein de la police nationale.

Notre organisation syndicale réaffirme son soutien inconditionnel à Amar Benmohamed et à l'ensemble des agents qui s'engagent au quotidien pour préserver l'intégrité et le crédit du service public de la justice et de la sécurité.

Des personnels respectés
Une police républicaine

